

NOTE D'ORGANISATION

CRITERIUM DE COURSE HORS STADE

FOULÉES BLEUES DU BUGATTI

LIGUE OUEST

Vendredi 15 mai 2026

Le Mans (72)

LIGUE OUEST

994/05/1A

Agrément n°04 355 123

du ministère de la Jeunesse

et des Sports

N° SIRET : 438 044 257 00022

Pôle compétitions et

événements

Annexe 1 - Plan d'accès

Annexe 2 - Le développement durable

pendant une manifestation

Annexe 3 - Valorisation des

manifestations

Frais d'inscription : 5,00 €

Licence FCD : 2025-2026

Date limite d'inscription :

07/05/2026

1. GÉNÉRALITÉS

Le critérium FCD de course hors stade 2026, sera organisé le **vendredi 15 mai à partir de 19 heures** par la section ASAG du Mans sur le site du circuit Bugatti du Mans.

2. ORGANISATION TECHNIQUE

2.1 Club Organisateur

ASAG des Pays-de-la-Loire « Section ASAG Le Mans »

2.2 Conseiller technique « Running »

Joël VIOLLE - Mobile : 06 61 86 99 46 - violle.joel@bbox.fr

2.3 Lieu de la compétition

Site du circuit du Bugatti.

2.4 Règlement particulier

Deux courses seront au programme. Elles réuniront les féminines et les masculins sur des distances de 5 km et 10 km.

Seule la course des 10 km sera prise en compte pour le critérium ligue Ouest.

La course des 5 km est une version loisir.

Distances : Une course de 10 km (2 tours du circuit) et une de 5 km (1 tour de circuit).

2.5 Déroulement de la compétition

19h00 : Rassemblement des participants ;

19h10 : Remise des dossards et des puces ;

20h00 : Départ des courses ;

22h00 : Proclamation des résultats sur le circuit suivi d'un « after run » servi sur le circuit.

2.6 Récompenses pour le critérium de ligue

Individuels : 18 médailles

Classement sur les 3 premiers au scratch H et F toutes catégories confondues sur les deux courses.

Le et la première Senior et M0, le premier et la première M1 et M2, le premier et la première M3 et M4 hors scratch.

Équipes : 2 coupes :

- 1^{re} équipe femmes toutes catégories confondues (classement /3)
- 1^{re} équipe masculins toutes catégories confondues (classement / 4)

2.7 Directeur de course

- Directeur de course : David CHOISNET
- Représentant Ligue Ouest : Philippe DUMON

3. DISPOSITIONS LOGISTIQUES

3.1 Accueil

19h00 : Accueil des participants.

3.2 Transport

Le transport est à la charge des participants. Inscription des véhicules sur SYGEASSUR avant le départ.

3.3 Restauration

A l'issue de la compétition, un repas en commun sera organisé. Le coût de ce repas sera pris en compte par la Ligue Ouest, uniquement **pour les licenciés FCD inscrits sur SYGEMA**.

3.4 Arbitrage

Le représentant de la LO sera juge en cas de litige.

3.5 Récompenses

La remise des récompenses sera organisée à l'issue de la compétition.

3.6 Santé

Le soutien santé de la manifestation sera assuré conformément au règlement médical de la FCD (titre II) et organisé pour que les éventuelles victimes soient secourues dans les délais inférieurs (ou au plus égaux) à ceux que supporteraient les accidentés de la voie publique.

Ce soutien santé répondra aux conditions préconisées par :

- La réglementation de la fédération délégataire ;
- La réglementation de droit public ;
- L'autorité d'accueil ;
- Le dirigeant de la ligue et/ou du club responsable de l'événement sportif ou par le conseiller technique sportif, en fonction des possibilités locales et institutionnelles.

En cas d'incident, il sera fait appel au dispositif de secours civil (Pompiers ou SAMU).

4. DISPOSITIONS ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES

4.1 Licences et documents

Chaque concurrent devra être en possession de sa licence FCD 2025/2026 et/ou d'un PPS si l'activité » de la licence FCD est autre que : course hors stade.

Aucune inscription ne sera prise en compte sans ces documents.

Les organisateurs devront être licenciés FCD.

4.2 Engagement

Droits de participation : 5,00 € par compétiteurs et 5 organisateurs Maximum licenciés FCD. Aucun paiement sur place.

Attention : le trésorier de la Ligue Ouest adressera aux clubs une facture correspondante au nombre de participants au cross.

Procédure d'inscription : via l'application SYGEMA de votre club. **Les engagements seront effectués pour le jeudi 7 mai 2026, dernier délai. Aucune inscription ne pourra être validée après cette date.**

4.3 Financement

Les frais d'organisation seront pris en charge par la Ligue Ouest dans la limite de 15 € par participant licencié FCD. Si les dépenses excèdent l'enveloppe attribuée, les frais restants seront pris en charge par l'organisateur. Le club organisateur fera parvenir au secrétariat de la Ligue Ouest avec copie au trésorier de la Ligue Ouest (tresorier@ligueouest-fcd.fr) les différentes factures pour paiement ou remboursement. Les factures devront être libellées à l'ordre de la Ligue Ouest FCD.

4.4 Assurance

La licence FCD couvre les risques dans les conditions du contrat y compris au cours des transports (véhicules inscrits sur le site de la FCD SYGEASSUR).

4.5 Fiche bilan

La fiche bilan des activités sera adressée aux différents destinataires par le CTS.

4.6 Droit à l'image

Tout participant autorise expressément la FCD et ses partenaires à utiliser les images (fixes ou audiovisuelles prises à l'occasion de la course hors stade et sur lesquelles il pourrait apparaître), à des fins publicitaires, promotionnelles et d'information concernant les activités de la FCD pour la durée la plus longue prévue par la loi.

Destinataires (par courriel)

- Présidente de la Ligue Ouest
 - Trésorier général de la Ligue
 - Présidents des clubs LO/FCD
 - coordonnateur de pôle
 - Conseiller Technique Sportif running LO
 - Organisateur :
- david.choisnet@gendarmerie.interieur.gouv.fr
- Représentant LO : sportphil@icloud.com

5. DÉVELOPPEMENT DURABLE

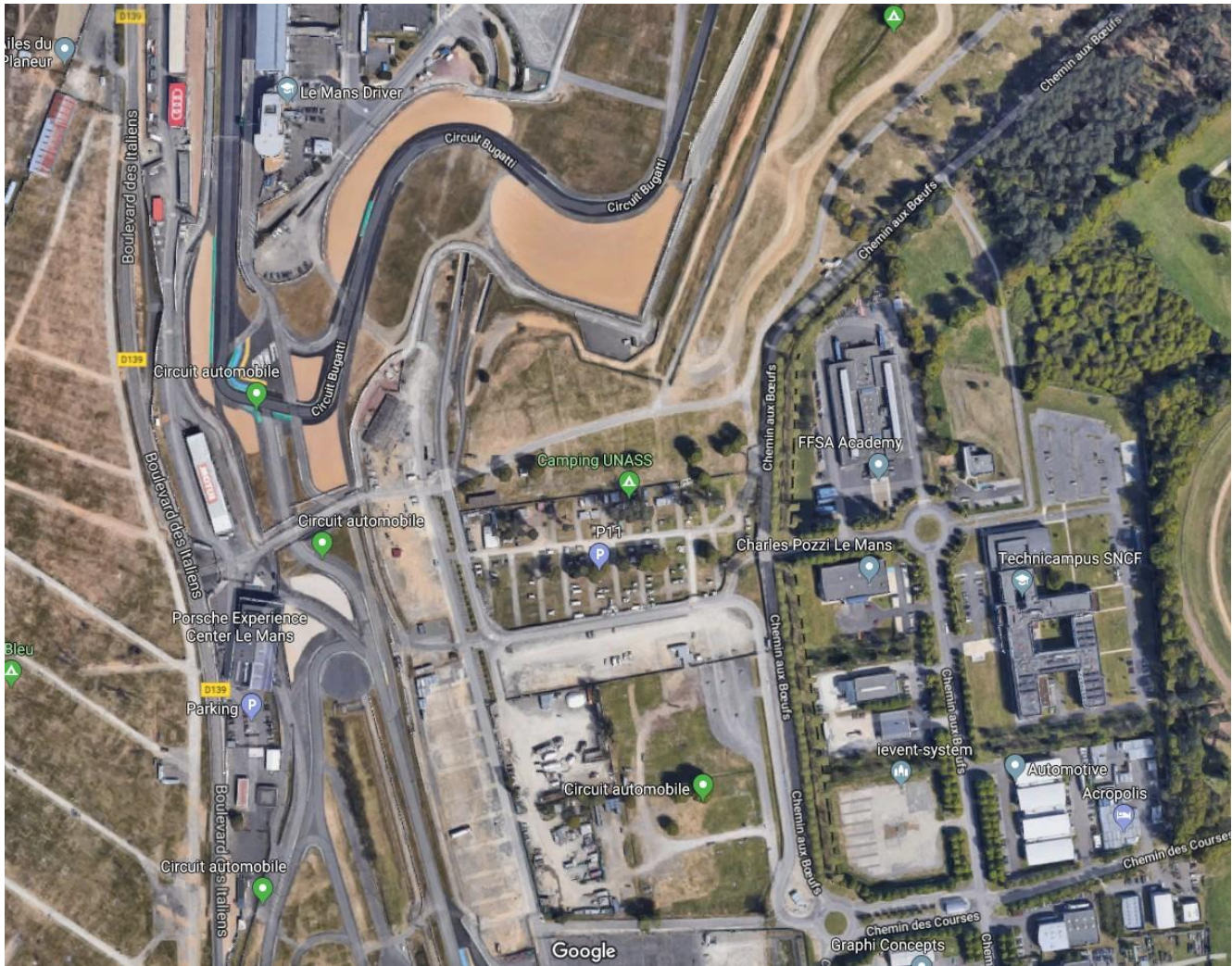
Cf. annexe 2

6. VALORISATION DES MANIFESTATIONS

Cf. annexe 3

Angélique GAUTIER
Présidente de la Ligue Ouest

ANNEXE 1 - Plan d'accès



LE DÉVELOPPEMENT DURABLE PENDANT UNE MANIFESTATION BONNES PRATIQUES ET ÉCO-GESTES



ORGANISATION

- Intégrer au comité d'organisation une personne sensibilisée au développement durable.
- Respecter la réglementation en vigueur en matière de sécurité et d'environnement.
- Tenir compte des considérations environnementales dans le choix du lieu d'organisation en intégrant la préservation de la faune et de la flore.
- S'assurer de l'accessibilité du site au plus grand nombre et plus particulièrement aux personnes à mobilité réduites.
- Assurer l'accueil et la surveillance des participant-e-s et du public sur les espaces protégés.

COMMUNICATION

- Privilégier le dématérialisé au papier. Utiliser du papier recyclé. Limiter la couleur et choisir le mode « brouillon » des imprimantes quand c'est possible.
- Limiter les transferts de courriers électroniques aux destinataires
- Réaliser la signalétique en matière recyclable et la retirer une fois la manifestation terminée.

TRANSPORTS

- Inciter à l'utilisation des transports collectifs ou au covoiturage pour venir sur le lieu de la rencontre.

RESTAURATION / HÉBERGEMENT

- Privilégier les circuits d'approvisionnement courts.
- Utiliser des ustensiles recyclables (couverts, gobelets,...).
- Prévoir le tri sélectif des déchets.
- Sensibiliser à la consommation d'eau.
- Veiller à la mise à disposition de toilettes + PMR.

BOUGEZ AVEC LA LIGUE OUEST !

ANNEXE 3 – Valorisation des manifestations

VALORISATION DES MANIFESTATIONS LIGUE OUEST FCD PHOTOS & VIDÉOS



POURQUOI ?

Pour faire rayonner nos événements sportifs et culturels, la Ligue Ouest FCD met en avant :

- le travail des bénévoles,
- l'engagement des clubs et sections,
- les performances et moments forts des rencontres.

Les photos et vidéos sont essentielles pour alimenter nos supports régionaux (Vent d'Ouest, newsletter, Facebook, Instagram, YouTube) et les supports nationaux (Infolettre FCD, A Armes Égales, réseaux sociaux).

→ Les photos, vidéos et comptes rendus doivent être transmis à la Ligue Ouest dans la semaine qui suit les événements, 7 jours maximum après la date de clôture.

RÔLES ET RESPONSABILITÉS

Clubs :

- Réaliser les prises de vues de leurs équipes lors des championnats.
- Désigner une personne "référente communication" chargée de transmettre les contenus au secrétariat de la Ligue Ouest.

Conseiller(ère)s techniques :

- Fournir les photos/vidéos officielles des rencontres.
- Rédiger un court article (5-10 lignes) précisant : nature de l'évènement, date, lieu, participant(e)s et acteur(ice)s clés, les faits marquants (buts, performances, moments décisifs).

Participant(e)s :

- Peuvent partager leurs photos/vidéos.
- Indiquer le nom des personnes à créditer lors de la publication des images.

COMMENT TRANSMETTRE ?

Via un album partagé (ex : Google Photos)

Par lien de téléchargement (ex : France Transfert)

En pièce jointe de mail (ne pas insérer dans un document word)

ADRESSE MAIL : SECRETARIAT@LIGUEOUEST-FCD.FR